

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 7 MARS 2008**

Le 7 mars 2008 à 18H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3/03/2008

Etaient présents: M. Jean-Claude ORIOL Maire, MM Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE Mme Martine OLLIVIER Adjoints au Maire, Mme Karine FURMINIEUX MM Gérard CORDIER, Claude MICAL, Laurent MONTAGNON, Jean ROCHE, Christian ROURE, Bernard SEUX, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absents :

Mme Martine OLLIVIER a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 7 février 2008 et signature du registre des délibérations.

- **Approbation des comptes administratifs 2007** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les écritures du compte administratif 2007 et les résultats définitifs des budgets primitifs principal, d'assainissement et locaux commerciaux dressés par le Maire.
- **Affectation des résultats de l'exercice 2007** : Considérant les excédents de fonctionnement de l'exercice 2007, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit sur le budget primitif 2008 :
BUDGET COMMUNAL : 101 269.87 € au compte 002 - excédent de fonctionnement reporté
ASSAINISSEMENT : 14 806.70 € au compte 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé
et 17 598.16 € au compte 002 - excédent de fonctionnement reporté
LOCAUX COMMERCIAUX : 19 075.24 € au compte 002 - excédent de fonctionnement reporté
- **Approbation du compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal des Finances d'Annonay** :
Approbation à l'unanimité des écritures du compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal des Finances d'Annonay pour l'exercice 2007 en ce qui concerne le budget communal, le budget locaux commerciaux et le budget Assainissement.
- **Convention relative à l'entretien et la maintenance de la zone d'activité de Prachenet** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de convention relative à l'entretien et la maintenance des zones d'activité, proposition de répartition des tâches d'entretien entre la commune et la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay pour la zone d'activité de Prachenet concernant l'ensemble des voies de la zone
- **Convention relative à l'entretien et la maintenance des itinéraires cyclables** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de convention relative à l'entretien et la maintenance des itinéraires cyclables afin de préciser les tâches respectives de la commune et de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay dans le but d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité de l'ouvrage.

Urbanisme :

Déclaration préalable :

- **Haon Claude** – Pra Mourio – salle de jeux : avis favorable

Permis de construire :

- **Declercq Pascal** - Suc de Monreau – maison individuelle : avis favorable
- **Cordier Rémy** – 30 route Bleue – aménagement logement + modif ouvertures : avis favorable
- **Gonnard Philippe** – Morel – agrandissement hangar : avis favorable

- **Grange Christophe** – La Chauz – maison individuelle : avis favorable
- **Ek Chantabot** – Rue des Acacias – maison individuelle : avis favorable

Permis de construire modificatif :

- **Mounier Michel** –10 rue de Provence – modification ouverture abri : avis favorable

Certificat d'urbanisme

- **Veyre de Soras – Charveirat Jacqueline** – Chemin de la Pinée « Legas »

QUESTIONS DIVERSES

- **Employé communal** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier concernant la demande de Monsieur Olivier Goin, employé communal désirant obtenir une disponibilité pour une année à partir du 15/04/2008.
- **Riverain rue de Cizelle** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier concernant le stationnement gênant et dangereux dans la rue de Cizelle. Monsieur le Maire informe qu'un courrier a déjà été adressé aux riverains qui n'ont pas modifié leur comportement. Une étude sera faite sur les possibilités d'interdire ce stationnement gênant.
- **Autorisation de fermeture tardive « Le Tryvoli »** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la sous préfecture pour une demande d'autorisation de fermeture tardive du restaurant « Le Tryvoli ». La gérante du restaurant souhaite fermer son établissement les jeudis, vendredis et samedis vers 4h du matin. Après discussion, le conseil municipal émet un avis favorable à la fermeture tardive pour une seule soirée par semaine et se réserve le droit d'interdiction à tout moment dès problèmes.
- **Conscrits classe 2009** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier des conscrits de la classe 2009 sollicitant une autorisation pour l'organisation d'un bal. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande sous réserve que la salle sous la mairie ne soit pas louée.
- **Relais Orange** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la société Sogetrel Radio afin d'examiner la possibilité d'implanter un relais Orange sur le stade de Morel où se trouve déjà un pylône Bouygues Télécom. Elle sollicite l'accord de réalisation d'une étude pour l'installation d'armoires techniques sur une partie du stade qui pourrait aboutir à la signature d'un bail avec le versement d'une redevance annuelle. Le Conseil Municipal surseoit la demande à un prochain conseil.
- **Safer** : Un élu informe qu'un terrain situé en zone réservée est mis en vente par la Safer.
- **Centre village** : Une remarque est faite sur le non fonctionnement du système de séparation eaux pluviales, eaux usées dans le centre village.